

## ARDECHE MÉRIDIONALE

ROSIÈRES

# Association Aime : une formation pour les réfugiés

**Intense agitation, ce vendredi 22 octobre dans les locaux de Aime (Agir innover mobiliser essayer) pour la journée portes ouvertes de l'action "De là-bas à ici" qui a démarré il y a deux semaines.**

« **D**E là-bas à ici » a débuté. Vendredi, lors de la journée portes ouvertes, Aurore Guillot, animatrice, en décline les grandes lignes : « Nous accueillons des réfugiés en situation régulière pour une période de six mois dont six semaines de stage en entreprise afin d'améliorer leur connaissance en français, de les initier à la cuisine et de les accompagner vers l'emploi. Comme tous les stagiaires de la formation

professionnelle, ils reçoivent un pécule de 500 € par mois s'ils ont moins de 26 ans. Au-delà, cette somme s'élève à 680 €. »

« **J'avais envie de transmettre mes valeurs »**

Sébastien Sainlot, gérant d'un restaurant à Lanas, arrivé en mai 2022 dans la structure a tout lieu de s'en satisfaire : « J'avais envie de transmettre mes valeurs professionnelles. » Évidemment, parfois surgissent des difficultés : « Il faut casser les codes culturels. Regarder dans les yeux peut s'apparenter à un défi. » Pour autant les satisfactions l'emportent : « J'ai permis à certains apprentis d'être de vrais commis de cuisine



**Les stagiaires et, à leur gauche, leur formatrice en français langue étrangère, Charlène Dumont.**

parfaitement employables. »

« **De longs périples pour un refuge**

Il est vrai que certains

jeunes ont vécu des histoires bien chaotiques à l'image de Merrone. Cet Érythréen âgé de 28 ans, fils de médecin, a quitté son pays il y a deux ans afin d'éviter la guerre.

« Je suis passé par le Soudan avant d'arriver dans jungle de Calais. J'aurais voulu traverser la Manche pour rejoindre ma famille en Angleterre. Et je me suis retrouvé à Moulin dans l'Allier avant d'arriver ici. » Pour Saïd, un Afghan de 26 ans en butte à l'hostilité des Talibans, l'odyssée fut tout aussi aventureuse : « J'ai parcouru successivement le Pakistan, l'Iran, la Turquie, la Grèce, la Bulgarie, la Serbie, la Croatie, la Slovaquie, l'Allemagne, la Suisse avant d'être accueilli en France. » Et d'énumérer les moyens de transport : « Le bateau, l'avion, le train, le bus et la marche ! » Un long périple pour un bel aboutissement...

**Daniel MAYET**

## « Cela répond à une demande »

Sébastien Point-Rivoire, directeur de Pôle Emploi Aubenas, se félicite de la mise en place de cette formation : « Ce dispositif répond à une demande dans un secteur en tension. Actuellement, dans les métiers de bouche chaque candidat se voit proposer cinq postes. »

Reste à expliquer les raisons d'une telle situation : « Après la crise sanitaire, ce secteur a redémarré plus tard que d'autres. Les salariés ayant cette formation ont pu transférer leurs compétences d'adaptation aux situations variées dans l'industrie. Ils ont apprécié des contraintes moins fortes. »



**Sébastien Point-Rivoire, directeur de Pôle Emploi d'Aubenas.**

Un point positif, les employeurs s'adaptent car il faut tenir compte du rapport de force : « Ils ont mis en place plusieurs équipes, se félicite le responsable, afin d'éviter les coupures dans la journée. »

**D.M.**

## Statut de réfugié : le parcours du combattant

Antoine Viard, éducateur spécialisé au centre provisoire d'hébergement d'Aubenas explique les démarches requises pour acquérir le statut de réfugié : « Dès leur arrivée en France, ces jeunes sont accueillis dans une SPA-DA (Structure de premier accueil des demandeurs d'asile). Ils reçoivent un numéro d'étranger et sont reçus par les services de la préfecture. » Mais ce n'est que la première étape. « Ensuite, les demandeurs sont pris en charge par l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration). Ils logent alors dans un Cada (Centre d'accueil pour demandeurs d'asile) et dé-

tiennent une attestation de demande d'asile renouvelable tous les mois. »

Reste alors le dernier obstacle pour décrocher le sésame. « Dans un délai de 3 à 9 mois, nos protégés sont reçus à Paris à l'Ofpra (office français de protection des réfugiés et apatrides). Ils doivent détailler longuement leur parcours de vie. À cet effet, ils ont le soutien de nos travailleurs sociaux. A la suite de l'examen de leur dossier, il est accepté ou refusé. Dans ce cas, ils peuvent faire appel auprès de la CNDA (Cour nationale du droit d'asile).

**D.M.**



**Antoine Viard, éducateur spécialisé au centre provisoire d'hébergement d'Aubenas.**